



FABIO VISCOGLIOSI

roman *La Lettre écarlate*, de Nathorne (1850), par exemple -, on tiques qui faisaient honte à quel- enfreint les règles et déshonoré la té. A ces rituels "Ancien Régime" abilis s'opposent aujourd'hui des miliation très diffuses et plus frés peuvent avoir des auteurs, indi- oupes, ou, plus menaçant encore, t ne pas en avoir.»

issement est d'autant plus fort velles technologies s'insinuent a plus quotidienne et qu'elles fa- ffacement des distances aux oi-même. Pour Antonio Casilli, aming peut inhiber la capacité me à rester sur une plate-forme, ister dans une société», puisque sociaux sont aujourd'hui un lliciter son capital social, c'est-à- ble des ressources humaines, formationnelles que chacun s peut mobiliser pour se sortir aise passe.

#### RENTE AUX RÉPUTATIONS

sociaux seraient-ils alors un West, où chacun peut jouer le f? Héritier de pratiques comme t les plumes dans les Etats-Unis du XIX<sup>e</sup> siècle, l'online shaming ns surprise pour renforcer un et moral existant là où la loi pas ou peu. Mais c'est juste- en fait, aussi, l'intérêt: «L'idée est soit de vouloir être plus ra- fficace que la justice, soit de s'y rce que la justice ne permet pas n compte efficacement certains sgressions, comme le harcèle- ou le racisme par exemple», rap- in Loveluck, qui étudie la résur- lantisme (cette façon de rendre ème) sur Internet.

at parce que toute pratique de ing n'est pas illégitime, le pro- né jusqu'aux domaines écono- litique: cette façon de pointer uit aujourd'hui les institutions nements, qui n'hésitent plus à e and shame version numé- ice, Emmanuel Macron avait e, alors qu'il était ministre de en permettant la publication ntreprises ne payant pas leurs dans les délais. Les méthodes e Dietrich, maire de la com- gneville, dans l'Oise, ont elles nd bruit: pour se battre contre sauvages, il mène l'enquête, personnes responsables, re-

### «LA HONTE PEUT ÊTRE UNE ARME UTILISÉE PAR LE FAIBLE CONTRE LE FORT»

JENNIFER JACQUET  
professeure  
à la New York University

verse les gravats devant leur porte, filme le tout et publie la vidéo sur sa page Facebook, confirmant l'efficacité redoutable de la pratique là où le juridique atteint ses limites.

Benjamin Loveluck, prenant l'exemple des associations de lutte contre la maltraitance animale comme la très militante L214, souligne qu'elles souhaitent, en désignant une entreprise à la vindicte, porter atteinte à sa réputation. «En filmant les abattoirs, ces militants veulent rendre publiques des choses qu'ils jugent scandaleuses. Il s'agit de donner à voir des pratiques honteuses»: l'écart entre la norme et la réalité des pratiques trouve ainsi sa sanction grâce aux réseaux.

Le phénomène est aujourd'hui si bien rodé qu'il fait partie intégrante des stratégies des militants, des associations ou des mouvements politiques. Comme autrefois on distribuait des tracts, on mène des campagnes d'online shaming en espérant qu'elles attireront l'attention des médias. Jennifer Jacquet, professeure américaine d'études environnementales à l'université de New York et autrice de *Is Shame Necessary? New Uses for an Old Tool* («La honte est-elle nécessaire? De nouveaux usages pour un outil ancestral», Penguin, 2015, non traduit), revendique le formidable pouvoir démocratique de la honte. «Parce qu'elle est liée à la réputation, la honte est différente des autres formes de sanction: vous pouvez faire honte à un pays, une banque ou même un produit. La honte peut être une arme utilisée par le faible contre le fort. C'est une des dernières formes de sanction disponibles dans un monde globalisé et profondément inégalitaire.»

Jennifer Jacquet, comme la plupart des spécialistes, met cependant en garde contre les dérives et les excès de ces nouveaux usages d'une émotion destructrice. Cela, que l'on considère des actes isolés - comme la traque du chasseur Walter Palmer, persécuté par des internautes pour avoir tué (légalement) le lion Cecil en 2015 - ou la systé-

matisation de la pratique de l'humiliation publique, comme en témoigne le phénomène du *human flesh search engine* en Chine, ces rassemblements d'internautes qui «traquent» des individus et publient leurs informations personnelles.

Le problème: les raisons justifiant ces humiliations sont aussi diverses que d'avoir commis une incivilité, être un adversaire politique, un élu corrompu, une femme ou une célébrité de mauvaises moeurs... La liste de ce qui vaut d'être dénoncé est longue, mais la sanction identique pour tous. L'absence de proportionnalité de la peine est elle aussi mise en cause, tout comme l'impossibilité de se racheter, la difficulté du droit à l'oubli, les erreurs sur la personne, le harcèlement et les passages à l'acte...

#### RÈGLES DE BONNE CONDUITE

«C'est l'ambivalence de la plupart des outils que l'on a sur Internet. Ces mêmes sanctions peuvent être utilisées autant pour affirmer un idéal de société répressif et rétrograde que pour aider la renégociation de certaines normes sociales pour plus de liberté et d'égalité pour tous», souligne Antonio Casilli. Le bien-fondé de la démarche repose sur un jugement moral, et tout le potentiel d'arbitraire qui l'accompagne. Les dangers sont nombreux, et encore mal maîtrisés; mais les observateurs suggèrent qu'ils peuvent être limités par quelques règles de bonne conduite en ligne: pointer un comportement plutôt qu'une identité, une organisation plutôt qu'une personne, permettre la réintégration de ceux qui ont fait l'objet de l'humiliation...

Emotion redoutée car violente et contagieuse, la honte peut néanmoins fasciner. «Cela m'évoque le spectacle de la faiblesse et de la souffrance qu'étaient les marathons de danse dans les années 1930, ces concours où des couples dansaient jusqu'à l'épuisement devant un public hilare, dans l'espoir de décrocher un maigre prix. se souvient Claudine Haroche. Dans cette période troublée, les gens étaient soulagés de voir qu'il y avait plus malheureux qu'eux et qu'ils n'en faisaient pas partie.»

Ce n'est plus un secret pour personne que, pour continuer à exister, les réseaux sociaux, les entreprises médiatiques et les partis politiques se disputent le temps d'attention des utilisateurs. Ce spectacle quotidien de l'humiliation serait-il devenu un divertissement d'autant mieux toléré par les plates-formes qu'il fidélise efficacement les internautes en leur offrant le soulagement de ne pas être les victimes du jour? ■

MARION DUPONT

## LE LIVRE

# LES «GILETS JAUNES», INCONSCIENT POLITIQUE DE MACRON

Singulier et inédit, débonnaire et en même temps violent, le mouvement des «gilets jaunes» fait couler beaucoup d'encre. Dans un essai brillant et décapant, Denis Maillard, doté d'une riche expérience de conseil en relations sociales, prend le contre-pied de nombre d'analyses sur ce sujet. Pour cet auteur, révélé par son livre *Quand la religion s'invite dans l'entreprise* (Fayard, 2017), cette fronde des ronds-points est une mosaïque de paradoxes. Elle l'est d'abord par son origine: le choix du rond-point, «hautement symbolique et légèrement ironique». «Voilà une lutte collective qui s'exprime à partir des lieux de la promotion individuelle, écrit l'auteur. Voici un conflit qui se cristallise en un endroit précisément destiné à l'éviter.» M. Maillard y décèle «la première d'une série de révoltes individualistes, hors de tout cadre institutionnel ou social».



#### UNE COLÈRE FRANÇAISE

de Denis Maillard.  
Editions de l'Observatoire.  
136 pages, 14 euros

Cette contestation serait un symptôme de cette «société de marché» qui s'est peu à peu imposée - en dépit du diagnostic de Lionel Jospin, qui refusait cette perspective et défendait la seule économie de marché - et dont l'élection d'Emmanuel Macron aurait marqué l'avènement. Le président, écrit M. Maillard, «a toujours porté l'accent sur l'opportunité offerte à chacun de devenir entrepreneur, de se libérer des contraintes, en s'érigeant contre les professions réglementées et les corps intermédiaires». «Un discours, assure l'auteur, que les "gilets jaunes" ne renieraient pas et qui s'appuie, dans le fond, sur le sentiment de défiance à l'égard de la social-démocratie française.» Suprême paradoxe, «les "gilets jaunes" partagent donc l'inconscient politique d'Emmanuel Macron et des militants de La République en marche, mais ils en représentent aussi une sorte de jusqu'au-boutisme populaire».

#### Vision iconoclaste

Cette méfiance vis-à-vis des organisations, ce refus de toute structuration et de tout leader, cet éloignement des lieux de travail, cette ignorance du concept de négociation attestent la singularité de cette mobilisation dont les acteurs «ne respectent rien des bonnes manières de protester». Ce mouvement, se demande M. Maillard, «a-t-il représenté, en retour, la créature paradoxale du président de la République?» Pour lui, la responsabilité de M. Macron est moins d'«avoir tenu les corps intermédiaires loin de lui» que de «s'être montré impuissant à améliorer le quotidien de ceux qui - individuellement - se sont révoltés». Cette crise dessine ainsi les contours d'«une société de marché travaillée par un processus d'individualisation qui lui confère un aspect hyperdémocratique, certes, mais... quasiment irreprésentable».

Iconoclaste jusqu'au bout dans sa vision de cette colère, Denis Maillard juge que, «dès son élection, la doublure du costume du nouveau président de la République était déjà un gilet jaune». Cette colère sociale, affirme-t-il, est «une demande de liberté individuelle et de droits subjectifs». En d'autres termes, «ce qui a été qualifié de révolte contre la société libérale est un trompe-l'œil. Bien loin de la rejeter, les "gilets jaunes" souhaitent y être mieux intégrés». Et l'auteur enfonce le clou: «Les "gilets jaunes" ne veulent donc pas renverser la table, ils veulent être sûrs, au contraire, de pouvoir s'y asseoir. Pour cela, ils comptent sur leur travail. Si crise sociale il y a, elle concerne plus la consommation que la production.»

#### Le syndicalisme «à contre-emploi»

Cette explosion radicale, qui a déjoué les canons du conflit social classique, a changé la donne pour les syndicats, auxquels se substituent de «nouveaux intermédiaires» qui «ne s'adressent plus à un collectif mais aux seuls individus qui recourent à leurs services». Déjà, de plus en plus souvent, des avocats prennent la place des délégués syndicaux pour résoudre des conflits. Pour M. Maillard, la CFDT, devenue la première force syndicale, qui a recherché une issue à la crise, a un ADN «à l'exact opposé de l'imaginaire social porté à la fois par le président de la République et par les "gilets jaunes"». Autre paradoxe, relève-t-il: «Ce que la CFDT gagne dans les entreprises, elle semble le perdre sur le terrain politique.»

Denis Maillard invite le syndicalisme à une «mutation radicale»: il devra «jouer à contre-emploi: assumer la nouvelle donne individualiste qui ne correspond en rien à son histoire» et «transformer les épreuves personnelles en enjeux sociaux collectifs à partir de ce que les individus pourront exprimer, par eux-mêmes, de leur situation et des ruptures ressenties dans la promesse d'égalité libérale». A la manière des associations, il aura «un rôle d'alerte, de dénonciation, d'action directe et de pression», afin de «domestiquer la société de marché et de bâtir une nouvelle démocratie sociale sur les restes de la social-démocratie». L'auteur reconnaît que les syndicats peuvent reconquérir leur légitimité par la proximité avec les salariés, mais il va un peu vite en besogne. Les syndicats ont encore des cartes à jouer et la social-démocratie bouge encore un (petit) peu. Les jeux ne sont pas faits. ■

MICHEL NOBLECOURT